

Formation interentreprises **Comptabilité**

Cette formation interentreprises s'adresse à toutes personnes assurant les opérations comptables ou, ayant des responsabilités dans la comptabilité et la gestion financière

FINALITE ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Finalité

Cette action de formation a pour finalité de :

- **FIABILISER ET AMELIORER** ses pratiques au quotidien dans le domaine de la comptabilité

Les objectifs pédagogiques

Cette formation doit permettre, en favorisant une meilleure connaissance mutuelle des savoir-faire, de :

- **ASSEOIR** ses bases au niveau de la réglementation et de leurs évolutions
- **CONNAITRE** les derniers dispositifs comptables, fiscaux, juridiques et sociaux
- **MAITRISER** les outils de mise en oeuvre et d'amélioration du système (outils de comptabilité adaptés, ...)

Nature de l'action

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

PROGRAMME

Exemples de thèmes qui pourraient être abordés :

- Analyse et commentaires de l'actualité
 1. Comptable
 2. Fiscale
 3. Juridique
 4. Sociale
 5. Administrative
- Arrêté des comptes 2010
- Loi de finances 2011

- Loi de financement de la sécurité sociale pour 2011
- Opération de fusion / aspect comptable
- Gestion des avantages en nature (chèque déjeuner, ...)
- Approche d'audit
- ...

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices sur des cas pratiques (cas pratiques pouvant être apportés par les participants eux-mêmes)
- Echanges d'idées et de retours d'expériences
- Supports pédagogiques transmis par mail en fin de chaque séance, à chaque stagiaire par voie électronique
- Invitation de personnes extérieures en fonction des thèmes abordés (Urssaf, ...)
- Visite(s) d'entreprise(s)

ORGANISATION

Durée : 28 heures réparties sur 4 X 1 journée

Calendrier 2011 : les jeudis

- **24 mars** - Au sein de la Société des Forges de Froncles
- **23 juin** - Au sein de la GHM Sommevoire
- **22 septembre**
- **24 novembre**

Horaires : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Lieux : à définir en fonction des thématiques retenues (Saint-Dizier / Chaumont) et des visites d'entreprises avec possibilité de co-voiturage

INTERVENANT REFERENT

Jean-Luc ROSETTE

Consultant **INTERACTIONS ET ENTREPRISE**

Animateur référent de la formation interentreprises Comptabilité, Jean-Luc ROSETTE est Commissaire aux Comptes depuis 18 ans et est dirigeant depuis plus de 10 ans dans un cabinet privé

COUT TARIFAIRE

950 € HT / Entreprise

[La personne inscrite peut-être remplacée ou accompagnée par une autre personne. Ce coût inclut le montant d'un repas, le(s) repas supplémentaire(s) sont à la charge de l'entreprise et à régler sur place].

AFPI HAUTE-MARNE

4 rue de la Tambourine - 52115 Saint-Dizier cedex

Tél. 03 25 07 52 10 - Fax : 03 25 07 52 05

E-mail : secretariat@afpi52.org